



Restaurant labellisé
« Genève Région - Terre Avenir »
(GRTA)

Certificat

attribué

au restaurant de la
RÉSIDENCE LA CHAMPAGNE

Genève, le 18 novembre 2021

Ce restaurant s'engage
en faveur des produits du terroir genevois
en proposant au minimum **3 produits certifiés GRTA**
dans son offre journalière.

La Présidente
de la commission technique
GRTA

Le Conseiller d'Etat
chargé du département du territoire (DT)